

AMAR GHOUH EN VISITE À MÉDÉA

Haro sur les wilayas à la traîne

Le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, a menacé d'écarter de ses prochains programmes sectoriels les wilayas n'ayant pas réalisé de bonnes performances.

Dans une déclaration faite à l'issue d'une visite de travail et d'inspection, effectuée hier dans la wilaya de Médéa, Amar Ghoul a promis de favoriser les wilayas qui «insufflent une dynamique aux projets sectoriels les concernant».

Cet avertissement a encore noté le ministre, est valable aussi bien pour l'administration que les entreprises en charge de réaliser les projets inscrits dans le programme de son secteur.

Cependant, la wilaya de Médéa, de l'avis du premier responsable du secteur, a réussi «à lancer tous les projets routiers et autoroutiers traversant son territoire et

lever toutes les contraintes qui pourraient éventuellement freiner leur avancement». Ainsi, au cours de sa visite, le ministre des Travaux publics s'est rendu sur plusieurs chantiers en cours de réalisation dans différentes régions de la wilaya. On citera, entre autres, le projet d'aménagement du carrefour RN1 à la sortie sud du chef-lieu de wilaya, le projet de dédoublement de la RN01 entre la Chiffa et Boughezoul sur 125 km, dont les études sont à un taux d'avancement de 60%.

Aussi, Amar Ghoul s'est enquis de l'état d'avancement du chantier d'extension



Pas de circonstances atténuantes !

de la route nationale N°1 entre Médéa et Ouezra achevé à 70%, ainsi que celui du dédoublement de la même route en 2X2 voies entre Berrouaghia et Seghouane, sur une distance totale de 18 km, accompli quant à lui à 41%.

Lotfi Mérad

SOUK-AHRAS
Contrôle
judiciaire
pour l'ex-DJS

L'enquête diligentée par la brigade judiciaire de la gendarmerie de Souk-Ahras depuis l'été 2007 dans le secteur de la DJS a permis la présentation devant le procureur général de Souk-Ahras de 8 cadres de ce secteur et d'un fonctionnaire du Trésor public. Suite à l'interrogatoire qui a duré plus de 18 heures (dimanche 23 décembre 2007 de 9h à 2h du matin), les anciens et actuels responsables de la DJS, placés sous contrôle judiciaire, doivent se présenter trois fois par semaine à la justice et ne doivent pas quitter le territoire national (leurs passeports ayant été retirés). Les griefs retenus contre l'accusé relèvent de la mauvaise gestion, le non-respect du code des marchés, la dilapidation de deniers publics. Les enquêteurs, dont des experts, dépêchés d'Alger, ont confirmé les soupçons qui pesaient sur cette direction. D'après une source digne de foi, le préjudice causé au Trésor public se chiffre à des milliards de centimes. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition pour plus de détails.

Farrouki Hocine

TIZI-OUZOU

La PME, clé du développement local

L'avenir économique et social de la wilaya de Tizi-Ouzou réside, à coup sûr, dans le développement de la petite et moyenne entreprise qui s'adapte à merveille aux principaux atouts naturels et potentialités de cette région essentielle montagnaise.

Il ne fait pas de doute que ce secteur, créateur d'emplois et générateur de richesses, peut contribuer à la résorption du chômage chronique évalué, par certaines sources politiques, à 25 % dans la wilaya ; il est, par conséquent, susceptible de stabiliser la population locale.

L'agriculture de montagne, le tourisme, l'artisanat, le commerce et les services, le BTP, l'hydraulique, le transport, la pêche se prêtent parfaitement à l'expansion de la petite et moyenne entreprise pour peu que les promoteurs trouvent aide et assistance auprès de l'administration locale en matière de disponibilité foncière, de viabilisation des sites, de suppression des procédures bureaucratiques, facilité d'accès aux crédits bancaires et d'encouragement fiscaux et parafiscaux.

Si l'on se fie aux statistiques établies par la direction de la PME, la wilaya de Tizi-Ouzou disposait, à la fin de l'année 2006, de 8 207 entreprises de statut juridique privé et de 25 entreprises publiques inégalement réparties à travers le territoire de la wilaya. Les zones urbaines, réputées déjà développées, se taillent la part du lion, à quelques exceptions près, dans le taux de concentration d'entreprises — tous secteurs confondus — par mille habitants. En effet, il est de 18,11 dans la commune de Tizi-Ouzou, de 19,38 à Tizirt, de 17,48 à Azazga, de 12,74 à Tizi-Rached, de 11,75 à Abi-Youcef et de 11,32 à Aïn-El-Hammam. Le taux de concentration des deux dernières communes montagnaises, situées tout près du Djurdjura, à 1 300 m d'altitude, est expliqué par le manque de potentialités naturelles dont disposent celles qui les précèdent, et cela ne manque pas d'intriguer les observateurs qui ignorent l'histoire sociale de la Haute Kabylie où certaines de ses localités sont situées au-delà de 800/900m d'altitude. Il s'agit d'une

région de très forte émigration qui remonte au début du XIX^e siècle et qui procure, encore de nos jours, d'importants revenus aux familles d'émigrés très attachés à leur pays et non moins très portés sur l'auto-transformation des dures conditions de vie locale. Si Azeffoun, Draâ-Ben-Khedda et Larbaâ-Nath-Irathen, dissemblables en tout point de vue, n'étaient pas très éloignées du meilleur classement ci-dessus, avec respectivement 9,80, 9, 08 et 9,06, Boghni, Ouadhias, Mekla, Ouacif et Draâ-El-Mizan viennent en 3^e position avec respectivement 7,86, 8, 00, 7,35, 6,07 et 4,44. Elles font partie des neuf autres communes dont le taux de concentration est entre 5 et 10. Toutes les autres présentent un taux de concentration par mille habitants allant de 1 à 4,95 parmi lesquelles 28 accusent un taux inférieur à 3, selon les conclusions que l'on peut tirer du document de la DPME datant de décembre 2006. Si l'on écarte Aïn-El-Hammam, Abi-Youcef et Larbaâ-Nath-Irathen, situées en Haute Kabylie, les PME sont plus concentrées en Basse Kabylie, le long de la RN 12, dans la vallée du Sébaou, et dans les deux villes côtières de la wilaya, à savoir Tizirt et Azeffoun. A l'exception des Ouadhias qui semble vouloir rejoindre, avec son taux de 8 de concentration, le peloton de tête, le sud de la wilaya ainsi que les 28 localités accusant un taux de concentration inférieur à 3 tardent à décoller dans le secteur de la PME pour des raisons qui méritent une étude complète et minutieuse sur le terrain. Au vu des données ci-dessus, l'équilibre de développement entre les communes, qui est souhaité par tous, est loin de devenir une réalité concrète. La situation n'a pas changé de façon notable dans le secteur public en 2007, où l'on note deux unités supplémentaires passant de 25 à 27 entreprises. Le secteur privé réali-

se, en revanche, une progression de 892 unités, selon M. Barra, directeur de la PME qui se réfère aux données de la CNAS établies sur la base de cotisations régulières enregistrées par la caisse. Ce chiffre est accueilli avec beaucoup de réserve par M. Mechkouh, président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie, qui ne voit pas «un si grand nombre de créations théoriques sur le terrain. Une entreprise n'est réellement créée que lorsqu'elle est bâtie et commence à travailler», souligne-t-il, préférant s'en tenir au chiffre de l'année passé. «Un artisan ou un promoteur qui n'emploie qu'une personne ne doit pas figurer dans les statistiques sur la création d'entreprises», indique-t-il, tout en ajoutant que dans ce domaine comme dans d'autres, la wilaya est à la traîne, sa moyenne de concentration étant de 6 contre 10 au niveau national. Un fait qu'il estime anormal comparé aux créations qui s'opèrent dans le cadre de l'ANSEJ, de la CNAC et de l'ONDI où la wilaya est en tête.

Parmi les obstacles qui se dressent devant les promoteurs, la même source cite l'état des zones qui activent sans eau, sans électricité, sans gaz et dont les assiettes sont transformées en marché à bestiaux, de pièces détachées et de fruits et légumes ou carrément, en décharges publiques.

L'informel qui se développe à une allure alarmante, et que ni le ministère du Commerce ni celui de l'Intérieur ne veulent combattre, constitue également un obstacle préoccupant pour les promoteurs, a déclaré le président de la CRCL.

En raison de ce qui précède et de l'absence d'actes de propriété, la prise de possession des lots attribués n'est que de 6,5%, affirme notre interlocuteur qui propose, afin de mettre un terme aux lenteurs administratives, la mise en place, au niveau de la chambre, d'un centre de formalités où les promoteurs pourront bénéficier de l'expérience et de l'accompagnement de la CRCL. Au chapitre de l'emploi, on relève, à la fin septembre 2007, selon la DPME, 904

travailleurs dans le secteur public et 9226 dans le privé. On précise que l'ensemble des PME et des grandes entreprises privées employaient, à la fin 2006, 56 399 personnes. Plus de 22% de l'effectif global des PME sont, d'après la même source, au service des collectivités locales, 20 % actives dans le commerce, 18,77% ont investi dans le bâtiment et les travaux publics. L'agroalimentaire, le transport, les communications et le tourisme suivent derrière avec respectivement 644, 583 et 426 entreprises représentant à eux seuls et en chiffres absolus un peu moins que le nombre d'unités agissant dans le commerce dont le nombre est de 17 000. Sur le plan du classement, la daïra de Tizi-Ouzou reste en tête, avec 2482 entreprises, suivie par Azazga, Draâ-Ben-Khedda, Boghni, Aïn-El-Hammam ayant respectivement 866, 467, 453 et 417 entreprises, selon toujours la même source. Ce classement par daïra atténue dans une très large mesure le déséquilibre existant entre les chefs-lieux, anciennes communes mères, et les communes nées du dernier découpage administratif des années 1980. Il ne remet pas en cause les conclusions, par commune, indiquées plus haut sur la base des statistiques puisées dans le rapport de la DPME, daté de décembre 2006. On sait, désormais, que la création des entreprises dépend moins des pouvoirs publics que du dynamisme des particuliers ou de ce que l'on désigne sous le vocable de l'initiative privée. C'est ce qui explique en partie l'émergence des communes montagnaises telles Abi-Youcef, Aïn-El-Hammam et Larbaâ-Nath-Irathen comparativement à d'autres situées aux alentours de la vallée du Sébaou et le long du couloir sud allant de Tizi-Gheniff aux Ouadhias favorisées par la nature et la proximité des infrastructures de base. En tout état de cause, le dynamisme et l'initiative privée ne peuvent pas naître dans n'importe quelle condition. L'idée, l'argent et le savoir-faire ne suffisent pas toujours pour concrétiser un projet.

La création est une course d'obstacles qui prend beaucoup trop de temps, trois à six ans d'après le président de CRCL contestant le délai officiel d'une semaine avancé par les autorités. Je n'ai pas rencontré de promoteur qui ait fait le tour de toute la procédure de création en une semaine affirme-t-il, péremptoire. Ce processus et les contraintes sur le terrain sont suffisamment onéreux pour décourager nombre de promoteurs potentiels surtout que les encouragements de l'Etat demeurent, aux yeux des intéressés, insuffisants et trop sélectifs. Seuls 1 235 projets sur les 9 226 bénéficient de l'exonération de la TVA. Le Fond de garantie du crédit dont les conditions d'éligibilité sont inaccessibles pour la quasi-totalité des porteurs de projets ne couvre que 11 d'entre tous pour un montant de 352 994 467 DA.

Malgré tout, la wilaya se situe au troisième rang des bénéficiaires au niveau national d'après le DPME qui met, par ailleurs, l'accent sur le programme national de mise à niveau des entreprises entièrement financées par l'Etat visant à mettre celles-ci, sur les plans technique, de la gestion, de la productivité et de la qualité, au niveau compétitif avec les produits étrangers qui envahissent le marché national. Cette opération de mise à niveau qui s'effectuera par sensibilisation sera menée par des experts en vue de faire un diagnostic de l'état actuel des entreprises et de prescrire la médication appropriée, souligne le DPME signalant dans le même ordre d'idées la signature, en juin 2008, d'une convention avec l'université tendant à mettre en place une passerelle de communication et à promouvoir une adéquation entre les besoins qui se manifestent chez les unes et la formation dispensée par l'autre. La formation et le recyclage des promoteurs et de l'encadrement des PME peuvent être pris en charge dans ce cadre précis, indique encore le DPME qui n'est pas peu fier d'être le 1^{er} parmi ses collègues à signer une convention avec l'université.

B. T.